

APPEL A AGIR N° 001/2019

Le Général MUSHIMBA et la Sénatrice Francine MUYUMBA doivent être poursuivis pour tortures, incitation des militaires à commettre des actes contraires à leurs devoirs, séquestration des militaires, arrestation arbitraire et détention illégale

Kinshasa et Lubumbashi, le 08 Mai 2019

Les Défenseurs des droits de l'Homme et les Organisations de promotion et de protection des droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo et leurs partenaires sont indignés par les actes de tortures, séquestrations, incitation des militaires à commettre des actes contraires à leur devoir et arrestation arbitraire dont ont fait l'objet deux militaires par la Sénatrice Francine **MUYUMBA** en complicité avec le Général **MUSHIMBA** de la deuxième zone de défense des FARDC du 11 au 16 avril 2019 dans sa résidence de Lubumbashi, située au Quartier Golf, dans la Commune de Lubumbashi.

En effet, la sénatrice Francine **MUYUMBA**, en marge de la tenue des élections du gouverneurs et vice-gouverneur du 10/04/2019, avait sollicité et obtenu de la deuxième zone de défense des FARDC la garde de sa résidence par des militaires en violation de la Décision du Conseil de sécurité du 13 Avril 2019 présidé par le Président de la République interdisant la garde des maisons des particuliers par les Policiers et les militaires des FARDC.

Le 11/04/2019, elle avait constaté que son sac contenant des biens de valeur avait disparu. Deux militaires parmi les six commis à sa garde étaient soupçonnés d'avoir subtilisé son sac et étaient soumis à la torture par des militaires sur ordre du Général **MUSHIMBA** et de Madame la sénatrice. Après plusieurs jours de séquestration dans sa résidence et des graves souffrances infligées aux dits militaires notamment en leur aspergeant de l'essence sur tout leur corps pour être repassé au moyen d'un fer électrique dans l'intention d'obtenir leurs aveux.

Ces actes ignobles posés sur ordre Madame la Sénatrice et le Général **MUSHIMBA** ont causé des traumatismes physiques et psychologiques à ces deux militaires jusqu' à leur transfèrement dans une polyclinique privée de la place pour une prise en charge médicale d'urgence. Dans une vidéo tournée aux bons soins de la sénatrice Francine et dans le bureau de l'OPJ de la deuxième zone de défense, un des militaires torturé déclare explicitement avoir reçu une **punition disciplinaire** de ses collègues.

Les Défenseurs des droits de l'homme et les Organisations signataires de cet Appel à agir, s'indignent et sont choqués par les actes de tortures qui ont été commis sur ordre de Madame la Sénatrice Francine **MUYUMBA** et du Général **MUSHIMBA** qui tentent d'étouffer la vérité en présentant des scénarii des victimes de la torture qui louent la bonté de leur bourreau et qui intimident tous ceux qui dénoncent ces actes criminels.

LES SIGNATAIRES DE CET APPEL A AGIR RECOMMANDENT :

➤ ***A Son Excellence Monsieur le Président de la République :***

- *De veiller à ce que les actes de torture et autres crimes décrits ci-haut et qui ternissent l'image des institutions congolaises, fassent l'objet d'enquêtes indépendantes et que toute personnalité civile ou militaire impliquée réponde de ses faits devant les juridictions compétentes et indépendantes garantissant un droit de recours interne disponible, efficace et dans un délai raisonnable ;*

➤ ***Au Bureau du Sénat :***

- *D'interpeller Madame la Sénatrice et lever ses immunités parlementaires pour permettre à la justice de mener ses enquêtes en toute indépendance en vue d'honorer l'image de marque de la Chambre haute de Parlement ;*

➤ ***A l'Auditorat Général :***

- *De se saisir d'office de cette affaire et mener les enquêtes indépendantes afin de poursuivre le Général MUSHIMBA, Madame la sénatrice MUYUMBA pour les faits de torture sanctionnés par l'article 48 bis du Code pénal Livre II ainsi que tous les présumés auteurs des infractions impliquant les militaires dans ladite résidence.*

➤ ***Au responsable de la Région militaire de Lubumbashi :***

- *D'interpeller le Général MUSHIMBA et d'ouvrir une action disciplinaire contre lui et tous les militaires qui ont commis des fautes disciplinaires tant pour avoir affecté 6 militaires à la garde de Madame la Sénatrice que pour avoir séquestré et torturé les militaires jusqu' à monter des scénarii pour couvrir le crime contre les militaires.*

Contact Presse :

- Association Congolaise pour l'Accès à la Justice, ACAJ, Tél : + 243 853534615; E-mail : gkapiamba@yahoo.fr
- Association Africaine de défense des droits de l'homme, ASADHO, Tél : +243 811729908, E-mail : jkatende@yahoo.fr,
- Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux, AUDF, +243 816582458, E-mail : audfrdc@gmail.com

- Centre pour la Justice et la Réconciliation, CJR Tél : +243818153407,
Email : fkitoko@gmail.com ,
- JUSTICIA Asbl, Tél : +243 994075131, Email : justicia.asbl@gmail.com

ORGANISATIONS SIGNATAIRES

1. AAP : Aide et Action pour la Paix
2. AAST : Action d'aides aux survivants de la torture
3. ACAT : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
4. ACAJ : Association congolaise pour l'accès à la justice
5. ACDP : Action Congolaise des Droits des Patients
6. ACEK : Association de Cultivateurs et Eleveurs du Kivu
7. ACODES : Action Communautaire de Développement Economique et Social
8. ACOPAD : Action Communautaire pour la Paix et le Développement
9. ACRDH : Action Congolaise pour le Respect des Droits Humains
10. ACVDP : Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérables
11. ADEBECO : Action de Développement pour le Bien-être Communautaire
12. ADEF : Action pour le Développement de l'Enfant et de la Femme
13. ADDF : Association pour la Défense des Droits de la Femme
14. ADHER : Association pour les Droits de l'Homme et de l'Enfant en République
Démocratique du Congo
15. ADIDH : Action pour le développement intégré et la promotion des droits de l'homme
16. ADSAD : [Association des Défense des Droits de l'Homme et Assistance aux Détenus](#)
17. AFEJUCO : Association des Femmes Juristes Congolaises
18. AFNAC : Association des femmes pour la nutrition à assise communautaire (pour la
Protection de la Femme et de l'Enfant)
19. ADH : Association pour les droits humanitaires
20. AHD : Actions des Humanitaires pour le Développement
21. AMA : Afia Mama
22. ACIPD : Action Collective pour les Initiatives de la Paix et de Développement
23. ASADHO : Association Africaine de défense des Droits de l'Homme
24. ASCODI : Action Solidaire pour la Conservation et le Développement Intégral
25. ASDEF : Association pour la santé et développement de l'enfant et la femme
26. ASMADI : Association des Mamans pour le Développement Intégral
27. ASSODIP : Association des Initiatives pour le Développement Paysannes
28. APDDH : Action pour la Promotion et la Défense des Droits Humains
29. APROPEV : Action d'Aide et de Protection aux Personnes Vulnérables
30. ARD : Actions Rapides pour le Développement
31. ARAL : Arche d'Alliance
32. AUDF : Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux
33. BCAF : Bureau centrale des associations féminine /BWITO

34. BEDEWA : Bureau d'Etude et d'Appui pour le Développement de Walikale
35. BENENFACE : Bénévolat pour l'Enfance
36. BOSAM : BON SAMARITAIN
37. CAF : Collectif des Associations Féminines
38. CAFEM/ALTB : [Carrefour des Femmes de l'Action Lève-Toi et Brille](#)
39. CAFEDDHU : Carrefour des Femmes pour la Défense des Droits Humains
40. CEIPDHO : Centre International de Promotion de Développement et des Droits de l'Homme
41. CEJA : Centre d'Études Juridiques Appliquées
42. CEPROSAN : Centre pour la Promotion de la Santé
43. CIDDOPE : Cercle International pour la Défense Des Droits de l'Homme, la Paix et l'Environnement
44. CIFDH/D : Centre International de Formation en Droits Humains et Développement
45. CIFEDH : Centre International de Formation et d'Encadrement en Droits Humains
46. CJR : Centre pour la justice et la réconciliation
47. CJP : Commission Justice et Paix
48. CLAFED : Coordination Locale des Actions Féminines pour le Développement
49. CLDDH : Coalition Locale de Défense de Droits Humains
50. CODHAS : Centre d'Observation des Droits de l'Homme et d'Assistance Sociale
51. CORES : Congrès pour le renouveau syndical
52. COSCET : Comité de suivi pour la contribution des communautés et églises à la transformation humaine

53. CREDDHO : Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et le Développement
54. CVPD : Coalition de Volontaire pour la Paix et le Développement
55. DHOBD : Droits Humains, Bonne Gouvernance et le Développement
56. DFJ : Dynamique des Femmes Juristes
57. EBER : Eternel est mon Berger
58. EDDH : Ecole des Défenseurs des Droits Humains
59. FBM : Fondation Bukope Mandjumba
60. FDAPID : Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés
61. FEDHOP : Facilitation pour l'Environnement, les Droits Humains et la Paix
62. FJDF : Femmes Juristes pour la Droits de la Femme
63. FIFADH : [Filles et Femmes en Action pour la Défense et la promotion des Droits humains](#)
64. FMJC : [Femmes des Médias pour la Justice au Congo](#)
65. FODJEC : Forum pour les jeunes et enfants au Congo
66. FPRN : [Force des Femmes pour la Promotion et la Protection des Ressources Naturelles de la République Démocratique du Congo](#)
67. FSPD : [Femmes Solidaires pour la Paix et le Développement](#)
68. GANVE : Groupe d'Actions Non-violence Evangélique
69. GD : Génération Déterminée
70. GLHRP : Great leakes Human Right Programme
71. Gouvernance Plus

72. GRARD : Groupe de Réflexion et d'Action pour la Réconciliation et le Développement
73. HNH : Humanity New Horizon
74. HPT : Humanité Pour Tous
75. ICFPDH : Institut congolais de formation et d'alphabétisation pour la promotion des droits de l'homme
76. IDPE : Innovation pour le Développement et la Promotion de l'Environnement
77. IHUDAF : Initiative pour des Actions Humanitaires et de Développement en Afrique
78. INCFIDH : Institut National Congolais des Formations internationales en Droits Humains
79. IPROSOP : Initiative pour la Promotion des œuvres Sociales et de Paix
80. JNS : Jeunesse pour une Nouvelle Société
81. JUSTICIA ASBL
82. LAVOS : La vois du savoir
83. LCVF : [Lutte Contre toutes sortes des Violences faites à la Femme](#)
84. LIC : Ligue Internationale des conseillers
85. LICOF : Ligue contre la fraude et la corruption
86. LIDDM : Ligue des droits des malades
87. MEEDAF : Mobilisation, encadrement, écologie et défense des droits humains par les amis des familles démunies
88. MUSODE : Mutuelle de Solidarité pour le Développement
89. NDCSI : Nouvelle Dynamique de la Société Civile en RDC
90. PACODEVI : Programme d'Appui aux Comité de Développement de Village
91. PAX CHRIST
92. PHDD : Peace and Human Dignity for Development
93. PS : Psychologues sans frontière
94. RA : [Restoration African Center](#)
95. RCH : Réseau des communicateurs humanitaires
96. RFIDH/AFM : [Réseau de Formation Internationale en Droits Humains et Assistance aux Filles Mères](#)
97. RHA : Rebuild Hope for Africa
98. RIADH : [Réseau International des Activistes des Droits de l'Homme](#)
99. RJPP : Rassemblement des jeunes pour la pacification et le progrès
100. SODEC : [Solidarité pour le Développement Communautaire](#)
101. SODPAD : Solidarité, Droits et Paix pour le Développement
102. SOPROP : Solidarité pour la Promotion sociale et la Paix
103. SOPR : Solidarité pour la Promotion
104. SOS IJM: Information Juridique Multisectorielle
105. SRDI : Synergie des Retournes des Déplacés Intégrés
106. SYDIP : Syndicat pour la Défense des Intérêts Paysans
107. UJEDH : Union des Jeunes Elites pour les Droits Humains
108. UMAKYA : Umuja wa mama wa Kyavinyonge
109. UNIVADE : Union des Volontaires Associés pour la paix et le Développement
110. UPDECO : Union pour la paix et la promotion des Droits de l'enfant au Congo

